



## Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise de Liège Division Huy, le 09 JAN / 2018 le greffier

Greffe

Dénomination: ETUDE ET PRATIQUE DU YOGA ET DU CHANT

Forme juridique: Asbl

Siège: Com des Mah'medjes, 7 4163 ANTHINES

N° d'entreprise : 0445311063

Objet de l'acte: Dissolution et Liquidation

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 27/11/2018, il a été décidé à l'unanimité des membres présents de liquider et de dissoudre l'ASBL ETUDE ET PRATIQUE DU YOGA ET DU CHANT à dater du 30/11/2018.

L'ASBL ne possède ni actif, ni passif ; l'Assemblée générale ne nomme donc pas de liquidateur.

Décharge pleine et entière pour la gestion et tous les actes effectués jusqu'au jour de la liquidation est donnée aux membres et administrateurs.

Les archives des livres de l'ASBL seront conservées durant 5 ans à l'adresse suivante : Cour des Mâh'nedjes 7 à 4163 Anthisnes.

L'Assemblée générale extraordinaire se clôture à 20h.

Pour extrait conforme,

Yollande HUPPE Membre Maurice BLANCHY

Membre

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature